

Kerganiet

Ce village se situe à moins de 1000 m au sud de l'église, en sortant du bourg vers Erdeven par la route D105, au bout d'un chemin à gauche. La voie de chemin de fer Auray-Quiberon passe juste à côté. Le lieu est assez boisé et à 500 m de la frontière avec Carnac au sud.

Veuf depuis moins de deux mois, venant de St Degan en BRECH, Etienne LE GUENNEC (n°86) s'installe à Kerganiet en 1767 avec ses enfants. En avril, il congédie l'ancien domanier Georges LE ROUZIC pour la somme de 3463L. Il emprunte pour cela 2640L, dont 1500 à Jean LOTODE du bourg de CARNAC, 660 à Louis LE GARREC de Fetan Allan en PLUNERET, 300 à Julien CARADEC du Roso en BRECH, 180L à Louis AUFFRET de St Degan en BRECH. La tenue a pour propriétaire foncier Jean François de la MONNERAYE, seigneur de Bourgneuf. Elle s'étend sur au moins 10 hectares², avec treize labours, dix pâtures ou prés, quatre landes. Des arbres fruitiers poussent dans le labour Parc Er Quistenen, les prés Er Verger, Parc Audran En Ty, la lande Er Clos, ainsi que le jardin Liorch Caule avec un cep de vigne. Des bois croissent sur onze parcelles, dont la lande Er Houet avec son taillis. Le labour Parc Bellane Deriafe et le pré Parc Lauarec possèdent les plus grands talus et fossés. Un douet se situe dans Parc En Nehieux Bihan, un puits dans Er Verger. Trois bâtiments principaux se distinguent, tous couverts de paille. Ty Bras possède deux étages avec des murs de 6 m de haut, une façade de 10 m de long. L'escalier est en pierre avec des rambardes exceptionnelles (deux demi-aras de chaque côté). A l'intérieur, deux cloisons en planche délimiteraient un couloir. Le logis Cambre Ar Creux prolonge le précédent. Il mesure 15 m de long, 3 m 30 de haut sous toiture. La façade sud présente un autre escalier, une auge en pierre et un cep de vigne. La façade nord est adossée par l'appentis Ty Couete Ar Creux de 7 m de long. Le troisième et dernier bâtiment, Ty Ar Allain, mesure 10 m de long, avec un cardy en appentis sur la façade à l'est et un four sur le pignon sud.

B1687 - Sénéchaussée d'Auray - 21/04/1767

Congément

Etienne LE GUENNEC, veuf de Jeanne JACOB, de St Degan en BRECH, subrogé aux droits de Mr Jean François de la MONNERAYE, seigneur de Bourgneuf, acquiert les édifices d'une tenue à Kerganiet en PLOEMEL, dont le prisage fait les 24, 27 et 28/03/1767, s'élève à la somme de 3463L 11s.

Contre les défenseurs

Georges LE ROUZIC x Perrine LE PORT de Kerganiet en PLOEMEL.

Paiement

Les édifices de la tenue sont hypothéqués, suite aux emprunts réalisés par Etienne LE GUENNEC pour :

- 1°) 1500L à Jean LOTODE x Anne LE GOFF du bourg de CARNAC, suivant constitut du 03/04/1767 au rapport de Jean-Vincent GLAIN, NR.
- 2°) 300L à Julien CARADEC du Roso en BRECH, par acte obligatoire du 03/04/1767 au rapport de Auguste-Georges HENRY, NR à Auray.
- 3°) 180L à Louis AUFFRET de St Degan en BRECH, par acte obligatoire du 18/04/1767 au rapport de Auguste-Georges HENRY, NR à Auray.
- 4°) 660L à Louis LE GARREC et Jean LE PLUAR, sous cautionnement, de Fetan Allan en PLUNERET, au rapport de GEOFFROY, NR à Auray, le 17/04/1767.

B2038 - Sénéchaussée d'Auray - 24,27,28/3/1767

Prisage de la tenue de Kerganiet en PLOEMEL

à domaine congéable sous Jean François de la MONNERAYE, seigneur de Bourgneuf

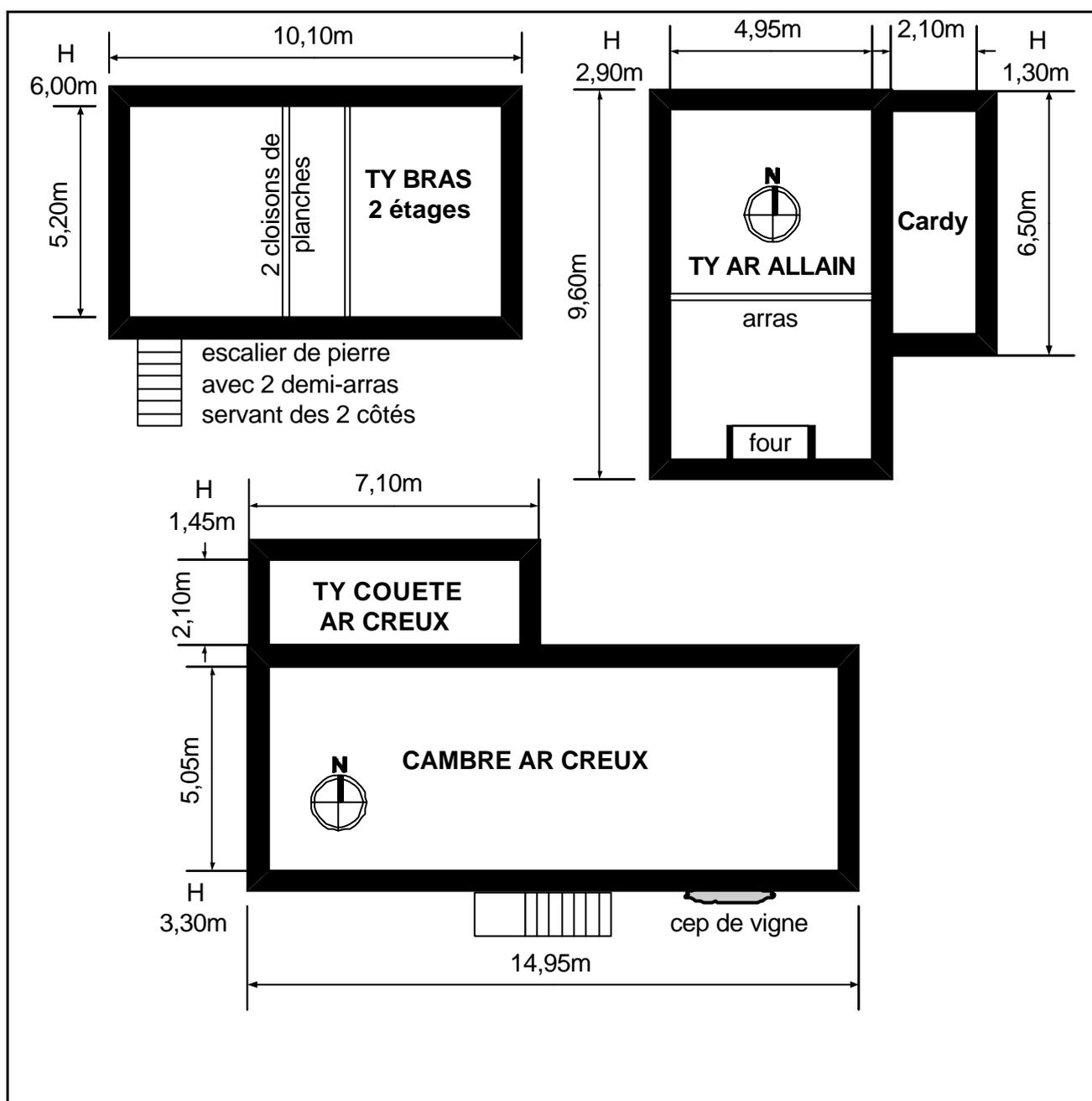
A la requête d'Etienne LE GUENNEC de St Degan en BRECH, veuf de Jeanne JACOB,
contre Georges LE ROUZIC x Jeanne LE PORT de Kerganiet en PLOEMEL.

BATIMENTS (2263L 1s)

Logis TY BRAS (1) à 2 étages couvert de paille, à prendre à l'ouest, avec sur le pignon sud un escalier de pierre, 1 porte sur huis de bois, 2 demi-arras servant des deux côtés l'escalier.....	1059L	9s
Logis CAMBRE AR CREUX (1) joignant le précédent, avec sur la longère sud un escalier de pierre, un cep de vigne, une auge de pierre, avec sur la longère nord un appentis TY COUETE AR CREUX	743L	2s
Logis TY AR ALLAIN (1), avec un cardy en appentis à l'est, un four au sud.....	423L	10s

(1) Logis en maçonnerie avec tous ses espèces et élègements tant par dedans que par dehors, couverture de paille, et bois qui la supporte.

² Les édifices s'étendant sur 3 hectares, le fond peut être estimé à quatre fois plus en moyenne, soit 12 hectares.



JARDINS (15L)

4 C de mur sur la rue batterie, avec un terrain de rapport de la dite rue et une porte servant d'entrée au jardin	40L
4 C 1/2 de murs sur LIORCH CAULE + fruitiers et cep de vigne	15L

TERRES LABOURABLES (536L)

30 C 1/2 de murs, talus, fossés sur PARC ER QUISTENEN + bois, fruitiers, lande	120L
21 C de talus, fossés sur PARC BELLANNE DERLHUE + bois	45L
63 C de talus, fossés sur PARC BELLANE DERIAFE + bois, lande, pâture	146L
4 C 1/2 de fossés sur GRASSO (portion) + landes	8L
14 C 3/4 de talus sur PORCHE KEROULLIN + bois, pâtures	25L
15 C 1/4 de talus, fossés sur MENE EN HILLISE + landes	33L
23 C 2/3 de talus, fossés sur EN NAUAREUX + buailles	35L
29 C 1/2 de talus sur DOUARE BISCARNEC + landes et pâtures	66L
9 C de talus, fossés sur EN NEHIEUX BRAS + landes	15L
4 C 1/2 de talus sur ER GOACHE VEILLNE	6L
6 C 3/4 de talus sur ER HOUARESME + landes	15L
3 C 3/4 de talus sur GOCHE LANNEC OU CROISE DIBENE	10L
6 C de fossés sur FETANIGEUX	12L

<u>PATURAGES ET PRES (32L 10s)</u>		
15 C	de murs, talus sur ER VERGER + Bois, fruitiers, puits.....	134L
9 C	de murs, talus sur PARC AUDRAN EN TY + bois et fruitiers	21L
6 C 1/2	de talus sur PARGUIDE BIHAN BEGUE ELLANE sous foins	12L
12 C 1/2	de talus, fossés sur PARC ER BRADENE KERGOULEN + landes	18L
24 C 1/3	de talus, murs sur PARC EN NEHIEUX BIHAN + labours, bois, douet	45L
22 C	de talus, fossés sur PRADE MOINE ER GOIHIC sous foins + bois	55L
22 C	de talus, fossés sur PARC EGALLEUX sous foins + bois	60L
19 C ¾	de murs sur PARC EN HEUE	40L
22 C	de fossés sur PARC AR ELLANNE + landes	47L 10s
67 C	de talus, fossés sur PARC LAUAREC + landes	100L
<u>PARCELLES DE LANDES (117L)</u>		
22 C	de talus, fossés sur ER CLOS + fruitiers	40L
22 C	de fossés sur LUNE ER CLOSE DERLHUE	2L
10 C 1/2	de talus, murs sur PARC ELLANE	15L
17 C 1/3	de talus, fossés sur ER HOUET (bois et taillis)	60L
<u>TOTAL GENERAL : 3463L 11s</u>		

L'exploitation est assez importante, mais Etienne LE GUENNEC ne vit pas dans le luxe. Dans les années 1780, il paie aux capitations entre 5 et 6L. Le remboursement des emprunts semble un peu difficile. En juillet 1771, l'obligation de 300L, consentie à Julien CARADEC du Roso en BRECH, est transformée en constitut, avec la caution de Jean LE GUENNEC, père d'Etienne. En mai 1785, la somme de 660L est toujours due à Joseph LE GARREC et Marguerite LE GUENNEC de Fetan Allan en PLUNERET, successeurs de Louis LE GARREC. Peu après, 180L sont payées par Etienne. Les 480L restantes sont considérées comme dette de la communauté à St Degan en BRECH, lors de la succession en décembre 1785. En effet, depuis un acte du 3 décembre 1766 au rapport du notaire MILLON, cette somme était due à Etienne comme héritier au 1/6 de son père³.

2C9 - Subdivision d'Auray, capitations de Ploemel.

Etienne LE GUENNEC de Kerganiet, paie en 1778 : 5L - 1780 : 6L 2s - 1782 à 1788 : 6L - 1789 : 4L 18s.

B2048 - Sénéchaussée d'Auray - 01/07/1771

Témoins

- Etienne LE GUENNEC de Kerganiet en PLOEMEL.
- Julien CARADEC du Roso en BRECH.

Constitut

Etienne LE GUENNEC vend, constitut et assigne sur le général de tous ses biens, le sommaire de 15L de rente annuelle et perpétuelle, payable à chaque 1er Juillet, en faveur de la somme de 300L reçue de Julien CARADEC. Les biens de Jean LE GUENNEC, père du constituant, servent pour caution.

Sur les onze enfants qu'Etienne eut de Jeanne JACOB, au moins trois parviennent à l'âge adulte. En février 1782, âgé de 20 ans, Jean épouse Marie Joséphe LE GLOUAHEC. En février 1790, Thuriave épouse à PLOUHARNEL François BERTIC (n°42-43), qu'elle rejoint à Kerarno en la dite paroisse. Le 4 thermidor V (22/07/1797), Julien épouse Anne LE ROUX. Etienne LE GUENNEC meurt sans doute en 1791⁴. Son fils Jean lui aurait succédé sur l'exploitation.

³ Pour tous ces actes, voir la succession de 1785 à St Degan en BRECH.

⁴ Lacune dans les registres de Ploemel en 1791. Au mariage de 1797, Etienne est déjà mort.